



INSCRIPTIONS A L'ECOLE ERIC TABARLY

Votre enfant va avoir, ou a eu depuis le 1er janvier, 3 ans en 2021.

Etant donné que les circonstances sanitaires particulières ne permettent pas de réaliser les formalités d'inscription et d'admission en prenant rendez-vous à la mairie puis à l'école, voici la démarche à suivre :

- Complétez le document : FORMULAIRE_MAIRIE_INSCRIPTION_RENTREE_2021-2022
- Complétez le document : FICHE_RENSEIGNEMENTS_ECOLE_ERIC_TABARLY
- Déposez ces documents soit dans la boîte aux lettres de la mairie ou adressez-les par mail à l'adresse : mairie-stjust-luzac@wanadoo.fr



En complément des formulaires d'inscription, **vous devez impérativement fournir les éléments suivants** :

- La copie de l'ensemble de votre livret de famille
- Un justificatif de domicile (le plus récent possible)
- Une copie des pages de vaccination du carnet de santé de l'enfant (attention, il est important que le nom et la date de carnet naissance de l'enfant soient bien renseignés sur chaque feuillet).

A réception du dossier d'inscription complet, la Directrice de l'Ecole Eric Tabarly prendra contact avec les familles.

Comptant sur votre compréhension et votre aide pour préparer au mieux la prochaine rentrée scolaire malgré les conditions exceptionnelles que nous traversons en ce moment,

Cordiales salutations,

Le Maire,
G. LE ROCHELEUIL-BEGU



La Directrice
Marielle HUGUET

*Les informations recueillies sur ces formulaires et les éléments transmis sont enregistrés dans un fichier informatisé pour permettre de vous contacter dans le cadre du traitement de votre demande. Ils sont conservés uniquement pendant la durée d'instruction de votre demande.
Conformément à la loi « informatique et libertés » et au Règlement Général à la Protection des Données (RGPD), vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant.
Vous retrouverez les modalités d'exercice de ce droit d'accès dans notre politique de protection des données.*